Expérimentation animale

Niveau d'étude
BAC +5 / master

ECTS
2 crédits

Composante
Faculté des sciences

En bref

- Langue(s) d'enseignement: Français
- Ouvert aux étudiants en échange: Oui

Présentation

Description

Se mettre en accord avec la règlementation de l'expérimentation animale (arrêté du 1er Février 2013), et les textes en vigueur
Acquérir une formation sur les animaux de laboratoire pour appliquer une démarche «bonnes pratiques de laboratoire» dans le respect du bien-être de l'animal.
Connaître et savoir appliquer la règle des 3R.
Se familiariser avec les notions de douleur, de souffrance animale, d'anesthésie, de sédation, d'analgésie, de stress.
Connaître les gestes adaptés à la manipulation des animaux de laboratoire.
Connaître les principes de base du fonctionnement d'une animalerie de laboratoire.
Obtenir un Diplôme d'École en expérimentation animale.

Contenu de l'enseignement
TP expérimentation animale, enseignements en physiologie animale, éthique, toxicologie animale, souffrance et douleur, règle des 3R, réglementation en expérimentation animale.

Objectifs

Diplôme d'Expérimentation animale visant à acquérir les bonnes pratiques de laboratoire concernant les procédures expérimentales sur animaux conformément à la réglementation en vigueur.

Heures d'enseignement

TD	Travaux dirigés	30h

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 28 octobre 2024

Infos pratiques

Lieu(x)

- Angers

Campus

- Campus Belle-beille

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 28 octobre 2024